

**ASSOCIATION DES AGENT-E-S D'ADMINISTRATION COMMUNALE
DU DISTRICT DE LA SARINE**

**Procès-verbal de l'assemblée générale
du 4 octobre 2024 – 19h00 à la Résidence St-Martin à Cottens**

Présidence : Mme Valérie Maillard

Présences : 20 personnes selon liste de présence

Excusée : Mme Anette Cetinjanin-Leuzinger Présidente de l'Association cantonale
Mme Lise-Marie Graden qui a délégué Mme Virginie Khuu pour représenter la Préfecture
M. Laurent Wolfer, membre du comité.

Mesdames Bernadette Frossard, Mélanie Chollet, Brigitte Cottet, Laetitia Waeber, Sandrine Hermann, Valérie Kolly et Bénédicte Laville. Messieurs René Müller et Emmanuel Roulin ainsi que le personnel des administrations communales de Fribourg, La Sonnaz, Autigny, du Mouret, de Chénens et de Treyvaux.

Il est 19h00 quand, au nom du comité de l'Association, Mme Valérie Maillard, Présidente, souhaite la plus cordiale bienvenue à toutes et à tous à Cottens et ouvre officiellement l'assemblée. Avant d'aborder l'ordre du jour, elle donne la parole à M. Nussbaumer, Syndic, pour le message des autorités communales.

M. Nussbaumer souhaite la bienvenue, au nom du Conseil communal, à toutes et tous dans la commune de Cottens et se dit honoré par le choix du lieu. Il ajoute qu'il a consulté le site internet de l'AFAAC cantonale et a retenu l'histoire du caméléon. Il donne quelques informations sur la commune de Cottens et relève que de nombreux projets sont en cours d'étude qui pourraient amener la commune à s'agrandir pour atteindre plus de 2'000 habitants. Il termine en remerciant chacune et chacun pour leur attention et annonce que la commune de Cottens offre l'apéritif.

La Présidente remercie M. Nussbaumer et reprend le cours de l'assemblée. Elle souligne que les membres ont été invités à participer à cette assemblée par courrier adressé à toutes les administrations communales en date du 3 septembre 2024 et demande s'il y a des remarques concernant la convocation et l'ordre du jour.

Avant de débiter l'assemblée, et pour la bonne forme, la Présidente nomme un scrutateur:

Est nommée : Isabelle Hemmer

L'ordre du jour est le suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée du 6 octobre 2023
2. Présentation, rapport des vérificatrices et approbation des comptes 2023
3. Rapport de la Présidente
4. Information de l'Association fribourgeoise (AFAAC)
5. Démission et élection d'un membre au comité
6. Remise des diplômes
7. Divers

1. Procès-verbal de l'assemblée du 6 octobre 2023

Le procès-verbal de l'assemblée du 6 octobre 2023 a été adressé à chaque membre avec la convocation. Il n'est donc pas lu.

Celui-ci n'appelant aucune remarque, il est approuvé par main levée. Mme la Présidente remercie Mme Jocelyne Cotting pour sa rédaction.

2. Présentation, rapport des vérificateurs et approbation des comptes 2023

Mme Maillard cède la parole à M. Laurent Chammartin, caissier de l'Association, pour la présentation des comptes arrêtés au 31 décembre 2023 qui se bouclent avec un bénéfice de Fr. 4'012.20.

Il donne quelques précisions et informations, à savoir que le nombre d'écritures est stable, que les produits proviennent principalement des cotisations des communes. 2 communes ne s'étaient pas acquittées de leur cotisation au 31.12.2023, elles figurent dans les transitoires. Il fait part du don de Mme Graden. Les charges sont principalement la participation à l'association cantonale et les frais d'assemblée. En 2025, aura à nouveau lieu la grande sortie.

Mme la Présidente remercie M. Chammartin pour cette présentation et pour son travail. Elle cède la parole à Mme Isabel Bersier, vérificatrice, pour la lecture du rapport.

Mme Isabel Bersier donne lecture du rapport des vérificatrices des comptes. Au terme de sa lecture, elle recommande à l'assemblée d'approuver les comptes 2023 tels que présentés et d'en donner décharge, avec remerciements, au caissier et au comité.

Mme la Présidente remercie Mme Bersier pour la lecture de ce rapport.

Aucune question n'est formulée.

La présidente soumet les comptes pour approbation au vote par main levée. Les comptes sont approuvés à l'unanimité, avec décharge au caissier et au comité.

3. Rapport de la Présidente

Mme Valérie Maillard s'adresse à l'assemblée pour une petite rétrospective de ce qui s'est passé depuis la dernière assemblée du 6 octobre 2023.

Suite à l'assemblée, le comité magnifiquement bien réélu s'est réuni le 15 novembre pour se reconstituer ainsi que pour fixer les dates importantes, telles que cette assemblée, la sortie raquettes ou l'atelier.

La composition du comité et ces dates vous ont été communiquées par courriel le 11 décembre 2023.

La traditionnelle sortie raquettes, que nous devrions nommer différemment parce qu'à nouveau sans raquette aux pieds, s'est déroulée le 23 février dernier au Mont-de-Riaz. Merci à Nicolas d'organiser, comme chaque année, cette sortie que nous avons close avec une bonne fondue en présence d'une quinzaine de collègues.

L'atelier de travail sur le thème de la gestion des émotions dans le contexte professionnel a réuni près de 40 personnes à Corpataux le 13 mars. Cet atelier mené par M. Jean-Luc Gross, superviseur HES-SO, expert et formateur externe, a été très instructif et les personnes présentes ont pu prendre connaissance de quelques outils pour une bonne gestion de ses émotions dans le contexte professionnel. La plus grande difficulté reste d'appliquer la théorie et la pratique. L'atelier a été suivi d'un repas en commun qui a permis à chacun d'échanger sur ses propres expériences.

Toutes ces rencontres sont des moments d'échanges, de convivialité et d'amitiés.

Je vous invite volontiers à faire vos suggestions sur un thème au comité pour un prochain atelier.

Le comité s'est réuni à plusieurs reprises pour organiser les différentes activités de l'association ou pour cette assemblée et également pour l'organisation de l'assemblée cantonale qui se déroule dans le district de la Sarine cette année. J'aborderai ce sujet au point suivant.

Nous avons de nombreux contacts par messagerie électronique, moyen par lequel nous pouvons régler de nombreux points.

Pour terminer, je voudrais remercier tous mes collègues du comité pour leur précieuse collaboration, pour leur soutien et leur engagement et vous tous pour la confiance que vous nous témoignez.

La présidente est applaudie.

4. Information de l'Association fribourgeoise (AFAAC)

Dans la mesure où la Présidente cantonale est excusée pour cette assemblée, Mme Maillard transmet quelques informations sur l'association cantonale.

Je vous rappelle que le comité se manifeste auprès des chefs de projets pour faire valoir les intérêts des praticiens des communes. Un tissu de contacts et des collaborations s'intensifient entre Canton, Préfecture et Communes. L'association cantonale peut compter sur de nombreux collègues du Canton dans le cadre des différents groupes travail. Nous ne nous impliquons que lorsqu'il s'agit de domaine touchant directement les tâches des administrations communales.

L'AFAAC a renforcé ses liens avec l'ACF en créant un groupe de travail constitué d'un membre de chaque association de district et de représentants de l'ACF et portant le nom de CAPECO (Conférence des associations de personnel communal), vous trouverez sur le site de l'AFAAC les résumés des séances.

L'assemblée de l'AFAAC aura lieu le 21 novembre prochain à Estavayer-le-Gibloux et pour rappel, cette assemblée est ouverte à tous les membres des associations de district, donc pour le district de la Sarine à tout le personnel administratif des Communes intéressé à y participer.

Je rappelle que pour motiver nos collègues à participer à cette assemblée, l'AFAAC Sarine prend la moitié des frais de repas, soit une participation de Fr. 20.00 pour les personnes inscrites du district.

L'invitation pour cette assemblée devrait vous parvenir dans le courant de la semaine prochaine et je vous invite à venir nombreuses et nombreux à cette occasion. Je tiens à souligner que lors de cette assemblée nous aurons le plaisir d'accueillir M. Jean-Pierre Siggen, Conseiller d'Etat ainsi que Mme Lise-Marie Graden, Préfète de la Sarine. La présentation qui suivra cette assemblée sera faite par Mme Anne de Steiger, historienne et auteure du livre « Secrétaire communal, histoire d'un métier ».

Je tiens à souligner ici que les seuls moyens financiers de l'association fribourgeoise viennent des cotisations des associations de district, ce qui pour notre district représente un montant annuel de Fr. 1'500.00.

Je vous invite à vous rendre régulièrement sur le site de l'AFAAC pour prendre connaissance des différentes activités et prises de position et également sur la page dédiée à notre association.

Aucune question n'est formulée à propos de l'association fribourgeoise.

5. Démission et élection d'un membre du comité

La présidente informe l'assemblée que conformément à ses propos de l'année dernière, elle donne sa démission en tant que membre du comité de l'AFAAC Sarine. Pour la remplacer au comité, nous avons demandé aux personnes intéressées de s'annoncer. A ce jour, aucune personne n'a pris contact avec Mme Maillard. Le comité n'a donc pas de remplaçant à proposer à l'assemblée.

La Présidente demande si une personne présente souhaite intégrer le comité, personne n'est intéressé.

La Présidente propose de rester en soutien au comité qui va fonctionner à 4 durant une année et proposera un ou une remplaçant(e) lors de la prochaine assemblée.

6. Remise des diplômes

Il y a un seul diplôme à remettre pour 20 ans d'activité : il s'agit de M. Emmanuel Roulin (Commune de Villars-sur-Glâne).

L'assemblée adresse ses vives félicitations pour les 20 d'activité à M. Roulin, excusé ce soir, par applaudissement.

7. Divers

Avant de passer aux divers, Mme la Présidente prend la parole et adresse un mot à l'assemblée :

C'est avec une grande émotion que je m'adresse à vous ce soir pour marquer la fin de mon mandat en tant que présidente de notre association. Ces 18 années passées au sein du comité ont été remplies de moments inoubliables, de rencontres extraordinaires, parfois d'épreuves, mais en tout point des instants gravés à jamais et que je ne regrette pas.

Mais je ne vous abandonne pas et vous aurez encore à de nombreuses reprises l'occasion de me voir mais simplement dans une posture différente et je me réjouis de me retrouver à votre place l'année prochaine et de faire face au nouveau comité constitué. Et je vous l'assure je n'aurai aucun esprit critique et je pense même que l'on peut toujours faire mieux.

En quittant cette position, je suis confiante que l'association et le comité resteront un lien entre toutes les personnes travaillant au sein des administrations communales du district de la Sarine.

Pour terminer je tiens à exprimer ma gratitude à chacun et chacune d'entre vous pour votre soutien, votre bienveillance, votre amitié, votre engagement et le temps que vous consacrez à notre association.

En résumé ... un tout grand MERCI !!!

Dans les divers, au nom du comité, Jocelyne Cotting demande la parole pour adresser quelques mots de félicitations et de remerciements à Mme Maillard. Les membres du comité lui remettent un présent pour la remercier.

Comme il n'y pas de divers, la Présidente tient à remercier toutes les personnes présentes pour leur participation et pour la confiance témoignée : Elle convie les membres présents pour l'apéritif offert par la commune de Cottens et invite chacune et chacun à passer chez M. Laurent Chammartin pour s'acquitter du montant de Fr. 20.- pour le repas.

Fin de l'assemblée à 19h40.

Pour le comité

Jocelyne Cotting, secrétaire

Pierrafortscha, le 4 octobre 2024